

Relocation en France

Comment organiser une domiciliation en France ?

Avec la participation de

Philippe Szokoloczy-Syllaba
HERITAGE BANK & TRUST - GENÈVE

Vincent Praz
UBS WEALTH MANAGEMENT - GENÈVE

Alexandre Faltin
ÉTUDE OBERSON - GENÈVE

Pierre-Jean Douvier
**CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
PARIS**

Audrey Cantarano
EY LAW - PARIS

Paul-André Soreau
**GROUPE MONASSIER FRANCE
PATRIMOINE ET ENTREPRISE**

Jean-François Piraud
ROTHSCHILD & CIE BANQUE - PARIS

Christine Willemin
**LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH
& Cie - GENÈVE**

- ✓ Quelles opérations préparatoires mettre en œuvre avant le départ en France ?
- ✓ Que prévoir en matière d'anticipation successorale ?
- ✓ Quels sont les outils français d'optimisation de gestion de patrimoine ?
- ✓ Quelle stratégie patrimoniale développer pour un retraité ?
- ✓ Intégrez les dernières nouveautés du cadre légal français avec **la loi de finances pour 2004 et la loi de finances rectificative pour 2003**

Mardi 27 et mercredi 28 avril 2004 – Hôtel Mandarin Oriental du Rhône, GENÈVE

www.ife-ch.com

Comment réussir son arrivée en France ?

Président de séance : **Philippe Szokoloczy-Syllaba**
 Directeur - **HERITAGE BANK & TRUST - GENÈVE**

8 h 45 Accueil des participants

9 h 00 Allocution d'ouverture par le
 Président de séance

.....

Quelles opérations préparatoires avant de partir ?

.....

9 h 05 **Organisez la restructuration du patrimoine financier et immobilier avant le départ en France**

- ◆ Pourquoi des axes de réflexion en matière de restructuration du patrimoine sont-ils importants avant le départ de Suisse ?
 - Environnement fiscal français : IRPP, ISF, droits de mutation
 - Impact et conséquences d'une prise de résidence en France
- ◆ Comment dimensionner le patrimoine ?
 - Actifs financiers / actifs immobiliers
 - Signes extérieurs de richesse
- ◆ Quelles structures mettre en place ?
 - Outils internationaux (trust, fondation)
 - Outils domestiques
- ◆ Quelle organisation patrimoniale retenir ? Comment restructurer les patrimoines financier et immobilier ?
- ◆ Les écueils à éviter : les "touristes" résidents et les "vrais/faux résidents"

Vincent Praz
 Director
UBS WEALTH MANAGEMENT
 GENÈVE

10 h 45 Pause-café

.....

Changement de domiciliation fiscale : comment devez-vous procéder ?

.....

11 h 00 **Quelles sont les formalités de départ auprès des autorités suisses ?**

- ◆ Les critères d'abandon de la domiciliation fiscale suisse et les incidences fiscales
- ◆ Le quitus fiscal

◆ Quelles démarches réglementaires respecter ?

Alexandre Faltin
 Avocat, Fiscaliste
ÉTUDE OBERSON - GENÈVE

12 h 00 **Quelles sont les formalités et précautions de prise de résidence française ?**

- ◆ Le cas des anciens résidents français
 - *Quid* des dispositions anti-évasion (article 238 A du CGI) ?
 - Quel contrôle par l'administration fiscale française des transferts de résidence et des entités non résidentes ?
 - La question de la direction effective de ces entités une fois l'intéressé revenu en France
 - Quels sont les moyens d'information de l'administration fiscale française au niveau international ?
- ◆ Quelle démarche suivre en France ?
- ◆ Quelle est la définition d'une résidence fiscale française ? Comment se règle la question du conflit de résidence ?
- ◆ Quelle définition pour un non-domicilié ? Quel est son statut fiscal ?
- ◆ Les recommandations du GAFI et leur impact sur les entités étrangères en termes de flux financiers, de rapatriement de fonds et de déclarations
- ◆ La notion de bénéficiaire économique au regard du retour d'un contribuable en France et le droit bancaire

Pierre-Jean Douvier
 Avocat Associé
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
 PARIS

13 h 00 Déjeuner

.....

Planification successorale

.....

14 h 30 **France international estate planning : comment planifier le règlement d'une succession française dans un contexte international ?**

- ◆ Planification successorale domestique
 - Régime matrimonial et succession

- Les nouveaux droits du conjoint survivant (loi du 3 décembre 2001)
- Réserve héréditaire et quotité disponible

◆ Planification successorale internationale : éléments de droit international privé, régime matrimonial et succession internationale

- ◆ Planification fiscale domestique
 - Barème des droits de donation / succession, réduction de droits et démembrement de propriété
 - Pactes fiscaux donation / succession, assurance vie

- ◆ Planification fiscale internationale
 - Règles de territorialité françaises en matière de donations et successions internationales (750 *ter* CGI)
 - Conventions fiscales (du bon usage des...)
 - Quel est le traitement civil et fiscal du trust en France ?

◆ *Relocation* en France et planification successorale

Vincent Praz

16 h 00 Pause-café

16 h 15 **Comment prévoir la réversibilité des opérations internationales ?**

- ◆ Planification successorale et règles de conflits des lois françaises et suisses
- ◆ Quelles sont les incidences juridiques et fiscales d'une stratégie internationale au regard du droit de la famille ?
- ◆ Quelles difficultés en matière de donation et de droit des successions ?
- ◆ Comment tenir compte sur le plan civil des libéralités consenties hors de France ?
- ◆ Comment concilier rapport fiscal et exonération des donations consenties hors de France ?

Audrey Cantarano
 Directeur de mission senior
EY LAW - PARIS

17 h 30 Clôture de la journée

Les outils français traditionnels d'optimisation de gestion patrimoniale

8 h 45 Accueil des participants

9 h 00 Allocution d'ouverture

**Matinée animée par
Paul-André Soreau**

Notaire

Responsable de la Doctrine Juridique
et Fiscale

**GRUPE MONASSIER FRANCE
PATRIMOINE ET ENTREPRISE**

De 9 h 05 à 12 h 45 (Pause-café à 11 h15)

Pourquoi constituer une société civile dans un cadre international ?

- ◆ Comment constituer une société civile ?
- ◆ Rédaction des statuts : comment rédiger au mieux les clauses statutaires ?
- ◆ Le régime fiscal des sociétés civiles : IS ou IR ?
- ◆ Quel montant optimal pour le capital social ?
- ◆ Comment anticiper la sortie ou la dissolution de la société ?
- ◆ Comparez la société civile avec la SARL de famille et la SAS

Le démembrement de propriété

- ◆ Quelles applications dans une stratégie patrimoniale ?
- ◆ À quel moment faut-il opter pour un démembrement de propriété ?
- ◆ Comment s'organise le démembrement ? Les rapports entre nu-propriétaire et usufruitier ?
- ◆ Comment mettre en place la réserve d'usufruit ?
- ◆ Comment transmettre un bien en prévoyant la réversibilité d'un usufruit conjoint ?

- ◆ La renonciation unilatérale à usufruit
- ◆ Donation et acquisition temporaire d'usufruit
- ◆ Intégrez les conséquences fiscales du démembrement
- ◆ Loi de finances pour 2004 : modification du barème d'évaluation de l'usufruit (article 762 du CGI) et réduction des abattements consentis en cas de donation avec réserve d'usufruit
- ◆ Quand opter pour un changement de régime matrimonial ?

Produits de défiscalisation : opportunités et risques

- ◆ Le régime des revenus fonciers
- ◆ Loi de Robien du 2 juillet 2003 : un nouveau dispositif de défiscalisation des investissements locatifs
- ◆ Loi Malraux : quel montage pour accompagner ces investissements ?
- ◆ La location en meublé

12 h 45 Déjeuner

14 h 15 L'assurance vie : instrument privilégié d'optimisation fiscale ? Un paradis fiscal à la française ?

- ◆ Aspects juridiques de l'assurance vie
 - Quelles précautions prendre lors de la rédaction de la clause bénéficiaire ?
 - Quelle est l'incidence de l'origine des capitaux quant au mode d'investissement ?
 - Comment mettre en œuvre une souscription conjointe ?
 - En quoi le contrat d'assurance vie peut-il porter atteinte à la réserve légale ?
- ◆ Comment tirer parti du régime fiscal de l'assurance vie ?
 - L'importance de la date de souscription du contrat
 - Quel est l'intérêt d'investir après 70 ans ?

- ◆ Quels risques de requalification du contrat ?
 - Abus de droit et schéma de emploi dans le cadre du triptyque donation - démembrement - cession - emploi
- ◆ Quelle fiscalité applicable dans le cas d'une souscription en tant que non-résident et d'un décès en tant que résident français ?
- ◆ Quelle fiscalité applicable à un contrat souscrit par un français auprès d'une compagnie étrangère ?

Jean-François Piraud

Directeur Adjoint Ingénierie Patrimoniale
**ROTHSCHILD & CIE BANQUE
PARIS**

15 h 45 Pause-café

16 h 00 Étude de cas Optimisation de la situation d'un retraité

- ◆ Régimes matrimoniaux : mesurez leurs incidences fiscales
- ◆ Détention du patrimoine immobilier : quand et pourquoi recourir à une holding patrimoniale ou à une société civile immobilière ?
- ◆ Comment anticiper la transmission du patrimoine privé ?
- ◆ Dans quels cas optimiser la situation grâce au démembrement de patrimoine ?
- ◆ Minimisez l'impact de l'ISF : les outils de limitation et de réduction de la base taxable
- ◆ Optimisation des différents aspects de couverture sociale

Christine Willemin

Avocat, Fiscaliste
**LOMBARD ODIER DARIER
HENTSCH & Cie - GENÈVE**

17 h 30 Clôture du séminaire

À qui s'adresse ce stage ?

- Conseillers en gestion de patrimoine
- Gestionnaires de fortune
- Responsables de clientèle privée des banques
- Avocats fiscalistes
- Notaires
- Commissaires aux comptes et experts-comptables

Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- Anticiper les conséquences d'une domiciliation française au niveau de la détention, de la gestion et de la fiscalité du patrimoine et au niveau de la planification successorale
- Connaître l'environnement juridique et fiscal français pour pouvoir en tirer le meilleur parti
- Maîtriser les outils de gestion patrimoniale français

Quelle est la méthode de travail ?

- Alternance d'exposés et d'exemples pratiques présentés par des spécialistes suisses et français de la gestion de patrimoine
- Débat questions / réponses à l'issue de chaque intervention
- Remise aux participants d'un outil de travail permanent sous la forme d'une documentation reprenant les supports écrits des interventions et les textes de référence

INFORMATIONS PRATIQUES

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME :

Sabine Fourel

Tél. : (41) 22 310 10 65

E-mail : sfourel@ifexecutives.com

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS :

par fax : (41) 22 310 19 22

par tél. : (41) 22 310 10 65

par courrier : IFE S.A.

19, boulevard Georges-Favon

Case postale 5711

1211 GENÈVE 11 - SUISSE

ife.ch@ifexecutives.com

Participation

2 jours : 2 250 CHF

1 jour : 1 350 CHF

*10% de réduction pour toute inscription
aux deux jours reçue avant le 27/02/2004*

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et les documents remis pendant le stage.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

* par virement à notre banque : UBS.SA, Case Postale 2600, 1211 Genève 2, compte n° 240/ 600.286.00Q, libellé au nom d'IFE, avec la mention du numéro de la facture réglée.

Inscription

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant le stage.

Annulations

Formulées par écrit, elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 15 jours avant le stage. À compter de cette date, 50 % du montant de la participation sera retenu en cas d'annulation. Les remplacements seront admis à tout moment. Les demandes d'annulation et de remplacement devront être formulées par écrit (courrier ou télécopie).

Dates et lieu du stage

Mardi 27 et mercredi 28 avril 2004

Hôtel Mandarin Oriental du Rhône

Quai Turretini

CH - 1201 Genève

Tél. : (41) 22 909 00 00

Attention : le lieu du stage est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant le stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION



**M PHILIPPE SZOKOLOCZY SYLLABA
HERITAGE FINANCE & TRUST COMPANY
12 COURS DES BASTIONS
PO BOX 3341
CH 1211 GENEVE 3**

Pour modifier vos coordonnées

Tél. : (41) 22 310 10 65 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

OUI, je m'inscris au stage : "**Relocation en France**" des 27 et 28 avril 2004 et je choisis :

2 jours

1 jour :

le 27 avril 2004

le 28 avril 2004

OUI, je m'inscris aux deux jours avant le 27/02/2004 et je bénéficie de 10 % de réduction

Code prioritaire :

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Nom et prénom

Date de naissance __ / __ / 19 __

Fonction

Nom et prénom du responsable formation

Société

Secteur d'activité

Effectif site

Adresse

Code postal [] [] [] [] Ville

Tél. Fax

E-mail

Adresse de facturation (si différente)

Êtes-vous d'accord pour recevoir des informations IFE par e-mail ? oui non

Date : Signature :

17123

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

N